

mai 2026



Velleron

Au fil des saisons

➤ **Festivités
estivales**

➤ **Dossier :
Budget 2026**

➤ **Zoom sur l'équipe
municipale**



#18

→ Sommaire

3 Partager

6 Approfondir
→ Budget 2026

8 Apprendre

10 Accompagner

11 À savoir

12 Coopérer

13 Aménager

15 Découvrir

16 Délibérer

20 Sortir

20 Agenda

23 Carnet

Directeur publication : Philippe Armengol
Rédaction et crédits photos : les élus et les services municipaux
Mise en page : Flora Vander Poorte
Impression : Imprimerie MG Imprimerie
Nombre d'exemplaires : 1 950 ex

Édito

Chères Velleronaises, chers Velleronais,

Au lendemain des élections municipales, je tiens à vous adresser mes plus sincères remerciements pour la confiance renouvelée que vous venez de nous accorder. Être élu une seconde fois à la tête de notre commune est un honneur profond et une grande fierté.

Ce résultat nous engage. Il témoigne de votre attachement au travail accompli, mais aussi de votre volonté de poursuivre, ensemble, le chemin entrepris pour l'avenir de Velleron. Cette confiance renouvelée est une responsabilité que mon équipe et moi-même mesurons pleinement. Nous voilà repartis avec une équipe soudée, motivée, partiellement renouvelée.

Soyez assurés de notre engagement total pour continuer à faire vivre, évoluer et rayonner notre village. Nous poursuivrons nos actions avec la même énergie, la même écoute et la même détermination, au service de l'intérêt général et du bien-être de chacun.

Plus que jamais, vous pouvez compter sur mon équipe et moi-même pour porter les projets qui feront grandir Velleron, tout en préservant son identité et ses valeurs.

Face aux nouveaux enjeux de tous ordres qui se profilent devant nous et que nous affronterons, motivés et sans crainte, nous avons pour obligation de nous réinventer et de nous adapter. Nous le ferons, avec la même force et les mêmes convictions qui nous ont animées durant la mandature précédente.

D'ores et déjà, des chantiers importants sont lancés comme celui du chemin des Gypières, la rénovation énergétique globale de l'école, l'installation de panneaux photovoltaïques sur les vestiaires du stade. D'autres nous attendent à courte échéance et nous saurons les mener à bien.

De beaux jours s'annoncent et nos espoirs restent intacts. La magnifique réussite de la fête de la Fraise est le symbole de Velleron comme on l'aime et les festivités à venir vont nous régaler toute la saison estivale !



Philippe Armengol, Maire de Velleron
Vice-Président du Grand Avignon

Bien à vous.
Zaf

Nature et printemps en fête au cœur du village !

Cette année la fête du printemps et de la nature s'est installée dans le cœur du village. Pour cette 4ème édition, le public a pu découvrir des nouveautés sur la place Jean Jaurès tel le « troc ta plante », le vide dressing à l'Art Brock Café et la galerie Lili Come. Visiteurs et exposants ont apprécié découvrir le cadre agréable de Velleron ainsi que les différents stands proposés sur le thème de cette journée.

Nous nous retrouverons l'année prochaine le 21 mars 2027 dans le cœur de village afin de mettre également en lumière nos commerçants et artisans.

Merci aux participants mobilisés : AMAP de Velleron, Créartist, CCFF, Festi'velleron, GAEC Doche et fils, Bergerie velleronnaise, service de l'enfance de Velleron, Grand Avignon France Renov, Les Z'écologomiks, Thé ma pistache, Lili Come, Art brock café, Luberon biking, Aldric Guillon, Pierre Lefevre, Jean-Luc Bourgue, D3p, Terre de liens, Enercipa, LPO, FNE, Roulons à vélo, Foll avoine, Les petits débrouillards, Ferme Billy Billy, Caracal, Spiagaus, Stéphane Gousse, Ben Ollier, Dominique Clave manège bois, Cécile Falzon, Neme Billes, Julie Merigot, Anne Sophie Westrelin, Jean Christophe Raffin, Nicolas Fournier, Ghislaine Gioanni, Amandine Charles Chapeau, Catherine Renaud, Christophe Cottet, Sabine Cottet, Robin Mango, Maeva Meriaux, Mélissa Navarro et le public venu nombreux.



FÊTE DE LA FRAISE : QUEL SUCCÈS !



30 ans après son lancement, la fête de la fraise est pour Velleron un véritable événement. Chacun contribue à son succès. La foule s'y presse pour les saveurs gourmandes mais aussi pour chiner des bonnes affaires au vide greniers. 250 exposants cette année, un beau record. Avec le soleil en bonus, quel plaisir partagé dans tout le cœur du village !



SOCIÉTÉ ROUTIÈRE DU MONT VENTOUX

COLAS FRANCE - SRMV

BP 70115 - 308, Chemin de Patris

84204 CARPENTRAS CEDEX

Tél : 04 90 63 11 92

Mail : contact.carpentras@colas.com



ÉLAGAGE - ABATTAGE
DÉBROUSSAILLAGE - DESSOUCHAGE
BOIS DE CHAUFFAGE
TRAVAUX FORESTIERS

5725 route d'Avignon - 84740 Velleron

04 86 65 28 32 06 16 98 25 52

contact@garcin-elagage84.com

Budget communal 2026 : un cap clair pour préparer l'avenir



→ Le Conseil municipal a adopté le 7 avril le premier budget de la nouvelle mandature. Sans surprise, celui-ci s'inscrit dans la continuité des actions engagées précédemment, puisque l'équipe municipale reste la même. Il n'y a donc pas de rupture, mais une volonté affirmée de poursuivre les projets engagés tout en continuant les investissements nécessaires pour l'avenir du village.

Un budget global de 7 125 000 d'euros

Le budget 2026 s'élève à 7 125 000 €, répartis de la manière suivante :

- 3 150 000 € en fonctionnement
- 3 975 000 € en investissement

À titre de comparaison, le budget 2024 était de 3 468 000 € en fonctionnement et de 1 775 775 € en investissement. Il ressort une stabilité des dépenses réelles de fonctionnement qui correspondent au quotidien : salaires des agents, entretien des bâtiments, énergie, services à la population, etc. La municipalité fait le choix de contenir ces dépenses, afin de préserver les finances communales dans une logique d'investissements à venir.

Un effort d'investissement exceptionnel cette année

On constate en revanche une forte hausse des investissements, presque doublés par rapport à l'année dernière. 2026 marque en effet une étape importante avec la réalisation de deux projets majeurs : la rénovation énergétique des écoles et l'aménagement de l'entrée du village chemin des Gypières. Ces opérations représentent chacune environ 1,4 million d'euros, soit une part très importante du budget. En complément, d'autres projets se poursuivent comme par exemple la modernisation de l'éclairage public, plus économe en énergie, et l'installation de panneaux photovoltaïques sur les vestiaires du stade. Ces investissements répondent à un double objectif : améliorer le cadre de vie et préparer l'avenir en réduisant les coûts énergétiques et l'empreinte environnementale.

Une dette maîtrisée pour financer l'avenir

Pour financer ces investissements importants, la commune prévoit de recourir à l'emprunt à hauteur de 1 447 000 €. Ce choix est raisonné et sécurisé :

- Les deux emprunts principaux seront contractés sur 13 et 30 ans, à des taux avantageux respectivement de 2,35% et de 2 % pour un montant global de 967 000 €,
- Ce choix est rendu possible par la fin prochaine d'un emprunt souscrit en 2008 à un taux d'environ 5 %,
- Le niveau d'endettement reste sain et maîtrisé : la capacité de désendettement passe d'un peu plus de 3 ans à 5,5 ans.

La capacité de désendettement est un indicateur qui permet de mesurer la santé financière de la commune. Concrètement, cela signifie que si la commune consacrait toute son épargne annuelle (c'est-à-dire l'argent restant après avoir payé les dépenses courantes) au remboursement de sa dette, elle mettrait 5 ans et demi pour la rembourser entièrement. Cet indicateur est important car il permet de situer la commune :

- Moins de 8 ans : situation financière considérée comme saine,
- Entre 8 et 12 ans : situation à surveiller,
- Au-delà de 12 ans : niveau d'endettement élevé.

Avec 5,5 années, la commune se situe donc dans une zone confortable, ce qui signifie qu'elle conserve des marges de manœuvre pour financer de nouveaux projets, investir dans les équipements publics, ou faire face à des imprévus. En résumé, cet indicateur montre que la commune gère sa dette de manière prudente et maîtrisée. Elle investit sans mettre en péril ses finances. La commune effectuera également un prêt relais pour 480 000€ dans l'attente du versement des subventions pour les opérations de travaux des Gypières et de l'école, versement qui intervient une fois les opérations achevées.

Pourquoi la taxe foncière doit évoluer ?

L'engagement pris en début de mandat précédent de ne pas augmenter les impôts a été tenu. Aujourd'hui, il devient nécessaire d'ajuster la fiscalité pour continuer à agir. En effet, les taux d'imposition communaux n'ont pas été augmentés depuis plus de 20 ans. Dans le même temps, les coûts de fonctionnement ont fortement progressé, l'inflation, longtemps contenue, a fortement augmenté en 2022 et 2023, les prix de l'énergie et de l'alimentation restent durablement élevés. Par ailleurs la commune a dû faire face à un retard important en matière d'investissement sur la période 2008-2020. Malgré les efforts du mandat précédent 2020-2026, les besoins restent nombreux.

Une hausse limitée et maîtrisée
La commune prévoit une augmentation de la taxe foncière sur les propriétés bâties de +6 %. Le taux passerait à 36,87 % soit un taux toujours inférieur à la moyenne des communes de même strate (36,94 %). Il s'agit donc d'un ajustement mesuré, qui maintient la commune dans la moyenne nationale.

Concrètement, quel impact pour les habitants ?
Cette évolution reste modérée pour les foyers :

- Appartement (terrain d'environ 250 m²) : +11 à 12 € / an
- Maison individuelle (terrain similaire) : +32 à 33 € / an
- Maison avec terrain d'environ 700 m² et piscine : +81 à 82 € / an

Ces montants permettent de financer les investissements indispensables tout en limitant l'impact sur le budget des ménages.

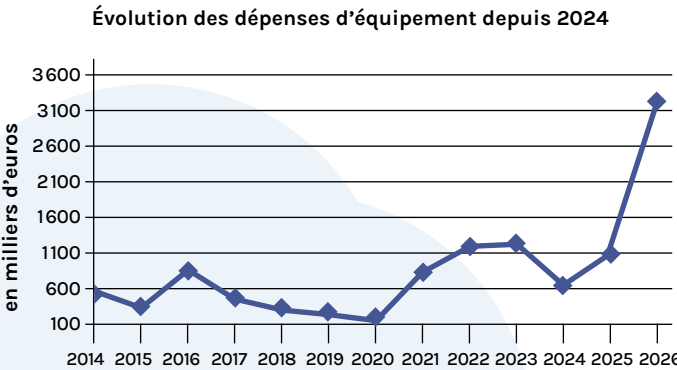
Un choix nécessaire pour l'avenir du village
Augmenter la fiscalité n'est jamais une décision anodine. Mais elle est aujourd'hui indispensable pour :

- continuer à investir,
- entretenir les équipements publics,
- maintenir des services de qualité.

Un village qui n'investit plus est un village qui s'éteint.

Evolution des investissements :

Pour répondre aux besoins, les investissements ont connu une croissance significative, l'année 2026 est exceptionnelle du fait des deux chantiers d'envergure, école et Gypières se déroulant en parallèle.



Associations	Subventions proposées en 2026	
	Fonct.	Except.
ARAC	250 €	
Avenir Rugby	500 €	
Bibliothèque pour tous	1 800 €	
Caisses à savon	450 €	
Ecole de Velleron	1 000€	
Ecole de Velleron - OCCE 84	1 500 €	
Femmes solidaires	800 €	
Festi'Velleron	14 000 €	
La Diane	1 400 €	
Les Chevaliers de l'Onde	500 €	
Les Cousinets - Parlaren	300€	
Les retraités velleronnais	350 €	
Les vieux crampons	350 €	
Parenthèse	500 €	
Rugby club	4 500 €	
SOV (foot)	7 500 €	
Tennis Club velleronnais	1 500 €	
Velleron Culture & Patrimoine	350€	240 €
La Strada		960 €
Totaux	37 200€	1 200€
38 400 €		

Pour info :
Associations à caractere social recevant une subvention du CCAS

Associations	
ADMR	300 €
Donneurs de Sang	250 €
France Alzheimer	200 €
Totaux	750 €

Le budget 2026 du CCAS s'équilibre pour la section de fonctionnement à 35 000 euros de dépenses et recettes et pour l'investissement à 7 000 euros de dépenses et recettes. Il représente les moyens d'agir pour un village solidaire.



➤ Après un défilé haut en couleurs dans les rues du village en suivant le Carmentran... avec un final dans les flammes pour celui-ci et buffet gourmand pour les participants déguisés. Bravo aux enfants du centre de loisirs qui ont réalisé le beau Carmentran et aux organisateurs de l'association Parenthèse pour ce joyeux moment.

Bravo à la classe de Mme Tellene pour sa 2ème place sur le podium au défi Textile Race 2026 ! Ensemble, ils ont collecté 1201 kg de linge en route pour une nouvelle vie. La sensibilisation aux enjeux durables fait son chemin avec cette initiative pédagogique.

Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement

POUR QUI ?

→ Tous les Français âgés de 16 ans

POURQUOI ?

Grâce au recensement :

- * inscription d'office sur les listes électorales
- * convocation en Journée Défense Citoyenneté

COMMENT ?

Rendez-vous en mairie ou
sur www.service-public.fr



➤ Félicitations aux Velleronnais et à leurs camarades qui ont remporté à Nantes le titre de champions de France UNSS 50 mètres haies : Adèle Amador, Louisa Berges-Gilet, Sören Chaland, Alexandre Laget.

Trophée du stadium



➤ Les écoliers de la grande section de maternelle jusqu'au CM2 ont quitté les bancs de l'école pour rejoindre le stade, le temps d'une belle course ! Coupes et médailles les ont récompensés de leurs exploits sportifs.

Cycl'Écolo Tour 2026 : une aventure à vélo, entre sensibilisation, défis, rencontres et émotions

→ Des centaines de coups de pédale et des souvenirs pour longtemps : le Cycl'Écolo Tour a une nouvelle fois rassemblé la jeunesse du territoire autour du sport, de l'écologie et du vivre-ensemble.



Après une 1ère édition prometteuse en 2025, le Cycl'Écolo Tour a confirmé, durant les vacances de printemps, tout son potentiel éducatif et fédérateur. Ce projet ambitieux, nécessitant 8 mois de préparation, a rassemblé plus de 200 jeunes de 3 à 17 ans issus de 7 communes du Grand Avignon, dont Velleron, autour d'une même idée simple : apprendre, partager et avancer ensemble... à vélo.

Grande nouveauté : la création de son « petit frère », le Mini Cycl'Écolo Tour. Dédié aux 3-5 ans, il leur a permis de faire leurs premiers tours de roues en draisienne. Une belle manière de rappeler que les bons réflexes en matière de mobilité commencent dès le plus jeune âge.

À Entraigues, les jeunes ont participé à une grande chasse au trésor à vélo mêlant réflexion, orientation et esprit d'équipe. Huit parcours, une vingtaine de symboles à retrouver, des quiz interactifs sur l'histoire du vélo et le tri sélectif... sans oublier un temps d'échange autour du « bien manger » avec une diététicienne : de quoi nourrir aussi bien les jambes que les esprits.

Le lendemain, à Caumont, une journée aussi intense que variée, entre ateliers de prévention routière encadrés par la police municipale, Run & Bike (un vélo pour deux et beaucoup de coordination) pour tester endurance et cohésion, et animations décalées autour de « vélos rigolos », chacun a trouvé sa place. Même la pluie n'a pas entamé l'enthousiasme.

Le jeudi restera sans conteste un temps fort. Velleron a accueilli l'ensemble des jeunes pour une journée exceptionnelle, placée sous le signe du partage et du dépassement de soi. Après une itinérance sur la Via Venaissia et un pique-nique convivial, l'événement a pris une dimension spectaculaire avec la venue d'un invité de prestige : Aurélien Fontenoy, triple champion du monde de VTT Trial. Démonstrations impressionnantes, ateliers techniques et défis ludiques ont permis aux jeunes d'approcher un athlète d'exception et de repousser leurs propres limites. Le point d'orgue ? Un show final mêlant maîtrise et adrénaline laissant des souvenirs impérissables.

Vendredi, à St-Saturnin, 130 jeunes se sont réunis pour clôturer cette semaine riche en émotions. Autre moment marquant : la rencontre avec Maxime Rey, aventurier à vélo, venu partager son tour du monde de 57 000 km. À travers son film et les échanges avec les jeunes, il a rappelé une idée simple mais forte : le vélo peut nous emmener très loin... parfois au bout du monde, parfois simplement jusqu'à l'école, mais toujours dans le bon sens.

La journée s'est poursuivie avec un biathlon à vélo, avant une remise de médailles symbolique saluant l'engagement et l'esprit d'équipe de tous les participants.

Un projet qui dépasse le cadre du loisir

Au-delà des activités sportives, le Cycl'Écolo Tour s'impose comme un véritable projet éducatif. Il sensibilise à la sécurité routière, encourage les mobilités durables, valorise les infrastructures locales et, surtout, tisse des liens entre les jeunes des différentes communes.

Soutenu par le Grand Avignon, la CAF et la MSA, ce dispositif en pleine croissance illustre une conviction forte : c'est en pédalant ensemble que se construisent les citoyens de demain.



Chiffres clés

- Le Cycl'Écolo Tour 2026, c'est :
- + de 200 jeunes participants
 - 7 communes du Grand Avignon mobilisées
 - 6 jours d'activités et de rencontres
 - 1 Mini Cycl'Écolo Tour pour les 3-5 ans
 - Et surtout : des centaines de sourires... et autant de souvenirs !

INSCRIPTIONS CENTRE DE LOISIRS – ÉTÉ

Le Service Enfance vous informe que les inscriptions pour le centre de loisirs d'été (3/6 ans et 6/11 ans), qui se déroulera du lundi 6 juillet au vendredi 31 juillet, ouvriront le vendredi 22 mai sur le portail famille Cityviz.

Les inscriptions se font à la semaine, dans la limite des places disponibles :

- 24 places pour les enfants de 3 à 6 ans
- 40 places pour les enfants de 6 à 11 ans
- Plus d'informations en envoyant votre demande sur enfance@velleron.fr

Une journée militante marquant d'une belle façon les 80 ans des femmes solidaires au niveau national.



Formulaire disponible à l'accueil de la mairie ou en téléchargement sur le site www.velleron.fr/services/ccas/



ALLOCATIONS
FAMILIALES
Caf
de Vaucluse

Pass Colo – Cumulable
avec l'aide de la CAF

Rendez-vous sur le site : www.jp.a.asso.fr/passcolo

Le diagramme illustre les règles de plantation des arbres et des buissons par rapport à une habitation. Les règles sont :

- Minimum 2 mètres entre les masses de branches.
- La première branche à au moins 3 mètres de l'aplomb du toit.
- Minimum 5 mètres entre les buissons.
- Elagage au minimum à 2 mètres.

Les distances indiquées sont :

- 2 mètres entre les masses de branches.
- 3 mètres de l'aplomb du toit à la première branche.
- 3 mètres entre la maison et le premier arbre.
- 5 mètres entre les buissons.
- 2 mètres pour l'elagage minimum.

Le débroussaillage est une obligation légale mais c'est surtout un acte de prévention essentiel. Une maison bien débroussaillée a beaucoup plus de chances d'être épargnée en cas d'incendie.



Votre logement et vos voisins

**Comment les formes
d'habitat peuvent
façonner les liens
de voisinage ?**

Accordez-nous
5 minutes pour
participer à ce **sondage**
et révéler comment votre
quartier représente les
gens... ou les éloigne.

Retrouvez le sondage via
le QR code ci-dessous

Scannez-moi
QR

AURAY

**Merci de contribuer à cette réflexion
sur la ville et le vivre ensemble!**

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE GLOBALE
Phase 3 activée à l'école

Depuis maintenant six mois, vous avez sans doute remarqué que nos écoles sont en pleine transformation. Ce chantier d'envergure, d'un montant de 1 500 000 €, concerne la rénovation complète du bâtiment historique datant de 1904, dont les derniers travaux remontaient aux années 1990. Ce projet ambitieux poursuit trois objectifs essentiels. Il vise d'abord à améliorer le confort de tous les usagers — élèves, enseignants et agents communaux — grâce à une meilleure performance thermique en hiver comme en été (isolation renforcée et géothermie), à une acoustique optimisée (menuiseries et faux plafonds absorbants) et à des espaces entièrement rénovés. Il permettra également de réaliser des économies significatives sur le budget de fonctionnement de la commune, avec une facture d'électricité qui devrait être divisée par deux. Enfin, ce programme s'inscrit dans une démarche environnementale forte, en réduisant l'empreinte carbone grâce à un mode de chauffage plus écologique. Organisés en quatre phases, les travaux avancent selon le calendrier prévu : la phase 2 s'achève actuellement, tandis que la phase 3 se poursuivra jusqu'en juillet. La dernière phase interviendra durant les mois de juillet et août. À la rentrée de septembre 2026, les élèves auront ainsi le plaisir de retrouver des classes entièrement rénovées, plus confortables et mieux adaptées aux enjeux d'aujourd'hui.



Le soleil au service de Velleron !



→ L'installation de panneaux photovoltaïques constitue une avancée concrète et vertueuse dans la politique communale de transition énergétique.

Avec l'appui du Syndicat d'Énergie Vauclusien (SEV), la commune a fait installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture des vestiaires du stade, par l'entreprise Lumimags. Cette installation permet de produire localement de l'électricité renouvelable, directement consommée par le bâtiment. Ce dispositif s'inscrit en outre dans une démarche d'auto-consommation collective : l'électricité produite est utilisée en priorité par plusieurs équipements publics de la commune ce qui permet de réduire l'achat d'électricité auprès de notre fournisseur et de maîtriser durablement les dépenses énergétiques. Le coût global de ce projet s'élève à 52 500 €HT (Etudes, travaux et suivi par le SEV). Par ailleurs, le Grand Avignon a apporté un soutien financier significatif à ce projet, à hauteur de 20 996 €, soit 50 % du montant total des travaux, dans le cadre du fonds de transition écologique. Ce chantier pilote vient compléter les actions engagées en faveur de la réduction des consommations. Il illustre la volonté de la commune de s'engager dans des solutions innovantes et durables, susceptibles d'inspirer d'autres collectivités.

Sécurité routière

La police municipale de Velleron mène de manière régulière des opérations de contrôle de vitesse sur l'ensemble du territoire communal. Ces interventions, ciblées en fonction des zones identifiées comme sensibles, ont pour objectif de renforcer la sécurité routière, de prévenir les comportements dangereux et de protéger l'ensemble des usagers, qu'ils soient automobilistes, cyclistes ou piétons. La vigilance de chacun reste essentielle pour garantir un cadre de vie sûr et apaisé.



Élections communautaires



En mars, en même temps que les électeurs choisissaient les nouvelles municipalités, ils votaient pour les élus communautaires. Pour Velleron, c'est Philippe Armengol et Katia Maroselli. Tous les deux ont ensuite participé le 8 avril à l'installation du conseil communautaire avec l'élection du Président du Grand Avignon, Olivier Galzi, maire d'Avignon et des 15 Vices-Présidents issus de chaque commune. Philippe Armengol est à nouveau Vice-Président, il est en charge de l'environnement, climat et biodiversité.

De nouvelles corbeilles bi-flux pour améliorer le tri dans le village



La loi impose aux collectivités de renforcer le tri des déchets, y compris dans l'espace public, et de généraliser des solutions permettant aux citoyens de trier leurs emballages hors du domicile, ce qui amène à l'installation de corbeilles dites « bi-flux ». Ces équipements innovants permettent de trier les déchets du quotidien en séparant les emballages recyclables des autres déchets. Un geste simple pour chacun mais essentiel pour améliorer la valorisation des déchets et réduire leur impact environnemental. L'achat groupé piloté par le Grand Avignon permet à plusieurs communes de bénéficier de tarifs compétitifs pour l'achat de ce mobilier urbain et d'une mutualisation efficace des démarches. Au total, notre commune a ainsi pu acquérir 22 corbeilles bi-flux, progressivement installées en centre-village et en zone péri urbaine, ainsi que 3 abris-bacs installés au niveau du marché agricole. Velleron bénéficie de l'accompagnement de CITEO, un éco-organisme agréé par l'État qui apporte un soutien technique et financier avec une aide couvrant 35 % du coût d'acquisition des nouvelles corbeilles. Ainsi, en déployant ces corbeilles bi-flux en remplacement des anciennes, la commune répond non seulement à ses obligations réglementaires mais assoie aussi son engagement en faveur de la protection de l'environnement. Ensemble, contribuons à préserver notre cadre de vie !

Troc ta doc

Pour la 3e année nous avons eu le plaisir d'accueillir le 14 avril cette manifestation réunissant plus de 100 structures du secteur touristique. Après l'échange de documentation, les organisateurs Vaucluse Provence Attractivité en partenariat avec l'office de tourisme du Grand Avignon proposaient aux professionnels une conférence. La saison touristique est lancée !



Chantier du Chemin des Gypières

Le chantier continue, malgré les intempéries de ce début d'année et le planning est tenu pour une fin de chantier à l'automne 2026. Un des faits marquant de l'opération ces dernières semaines est la transplantation d'un vieux chêne qui était dans l'emprise de la nouvelle voirie pour le déplacer de quelques mètres plus loin. Cette opération a été financée par le Grand Avignon et le suivi de la reprise est assurée par nos services techniques. À ce jour les réseaux sont réalisés sur toute la longueur et nous démarrons le confortement de berges et la réalisation du trottoir latéral. Nous remercions encore une fois les riverains et commerçants, premiers impactés par ce dossier d'envergure et tous les Velleronnais qui font l'effort de déviation pendant la durée du chantier.



Déchetterie

Nous avons entendu et constaté les dysfonctionnements de la déchetterie.

Nous travaillons avec les services du Grand Avignon afin de revoir certains points du règlement, dans l'objectif de l'adapter aux usages de la commune.

Mosaïque

Si vous êtes amateurs ou tentés par une découverte et initiation, Odile propose des stages de 2 h de mosaïque au Art Brock Café les samedis matins.
Réservation @mosaïquevacluse.



Le SOV en force

→ Le Sport Olympique Velleronnais participera au 14ème Tournoi International U13 de Carpentras, les 5, 6 et 7 juin 2026 au complexe multisports Pierre de Coubertin.



La délégation comptera 18 joueurs U13 nés en 2013 et 4 accompagnateurs : Guillaume Parra, Patrick Roustan (coachs), Ulrich Mycke, Samuel Malartre (dirigeants).
Budget : 1500 € financé par les sponsors : Bar Restaurant Casino, Romain Grau Constructions (maillots), une tombola (lots offerts par CT Vision, Gonzalez Façades et habitants du village) et les

ventes de gâteaux et tenue de stand par les parents.
Objectif : permettre aux jeunes de se confronter à des équipes de niveau professionnel.
Particularité du tournoi : les familles locales accueillent les jeunes des équipes « prestige ». Nos joueurs auront ainsi l'opportunité de partager le quotidien de jeunes issus de centres de formation de grands clubs, une expérience humaine forte en plus de l'aspect sportif.
Ce tournoi de référence a été créé en 2009 par Cédric Buffe (ancien Velleronnais), avec la présence de clubs comme Juventus, AS Roma, Sporting Portugal, Olympiakos, Manchester City, Stuttgart, OM, Lens, Nice, Toulouse, Bordeaux, ainsi que des clubs locaux (Ventoux Sud, Vedène, Courthézon-Jonquières, Carpentras). Parrains célèbres : Joël Cantona, Dimitri Payet.
La dernière participation velleronnaise date de 4 ans (génération 2009, coach Guillaume Massiah). En 2026 le FC Carpentras invite le SOV.

Le club velleronnais compte 265 licenciés et joue un rôle important dans la vie locale, en transmettant des valeurs comme le respect, l'engagement, la solidarité, le dépassement de soi et le plaisir du beau jeu. Il accueille un nombre important de licenciés, qu'ils soient résidents ou de plus en plus non-résidents. Pourquoi ? Parce que notre village est reconnu pour son ambiance conviviale, familiale et son véritable esprit de groupe.
Le football représente pour nos jeunes un repère, une école de vie et une trajectoire positive à suivre. Il transmet des valeurs essentielles comme le respect, l'engagement, la solidarité et le dépassement de soi.
Soutenons sportivement notre club et investissons dans l'avenir de nos jeunes Velleronnais.
Premier match du SOV vendredi 5 juin à 18h30 contre Toulouse.
Infos : www.facebook.com/share/1FKRdq2HU/?mibextid=wwXlfr

📢 Les Info dernière minute : historique, bravo à l'équipe senior qui monte en D1, élite départementale pour la 1ère fois !

Jeune talent !

Clément Hyenne, jeune velleronnais revenu au village pour nous régaler au sein de l'équipe de la Pâtisserie Rouget nous révèle un autre talent. Il a écrit et publié un premier roman fantastique : une saga nommée « Slayers : l'ultime affrontement des survivants » à découvrir.
Séance de dédicace prévue le 20 juin près de la Pâtisserie où il est vivement encouragé !

Bienvenue !

Jeanne BOUJEAN s'installe à Velleron en tant que psychomotricienne. Elle accompagne les enfants / adolescents / adultes dans leurs difficultés du quotidien, qu'elles soient corporelles, émotionnelles ou relationnelles. Son travail vise à soutenir le développement, le bien-être et l'équilibre de chacun, à travers des séances adaptées et personnalisées. Elle accueille toute personne ayant besoin d'un accompagnement, dans un cadre bienveillant et respectueux du rythme de chacun.

Consultations sur rendez-vous. La prise de rendez-vous peut se faire par téléphone et/ou sur doctolib.
Horaires : lundi 14h-18h, mercredi 9h-18h, jeudi 9h-18h et vendredi 9h-12h30
Téléphone : 06 99 73 82 15
Adresse : Pôle Santé Clos de l'Angely, VELLERON
Mail : jeanneboujeanpro@gmail.com



Warot Paysagiste

concepteur paysagiste au Thor depuis plus de trente ans, vous accompagne dans tous vos projets d'aménagement d'espaces verts. Aussi passionnée qu'expérimentée, notre équipe met son savoir-faire au service de vos besoins. A votre écoute, nous réalisons la création de vos jardins ainsi que l'entretien.

CONCEPTION
& CRÉATION
ENTRETIEN
ÉLAGAGE
& ABATTAGE



Tél. 04 90 33 99 16
www.warot-paysagiste.com

TERRASSEMENT JEAN TIRADO
04 90 20 79 88

FONDATIONS DE VILLAS
TROUS DE PISCINES
AGENCEMENT DE COURS ET DE CHEMINS
RACCORDEMENT AU TOUT À L'ÉGOUT
RACCORDEMENT DES RÉSEAUX PRIVÉS
REMISE AUX NORMES DES FOSSES SEPTIQUES
LOCATION D'ENGINS AVEC CHAUFFEUR
TRANSPORT D'ACRÉCATS

1650 Chemin de la Sylvestre - 84740 VELLERON

CÉDRIC LEGOY AED 34

Electricité - Plomberie - Climatisation - Pompe à chaleur

06 28 04 66 99

RGE Quali Pac

Anaïs l'Art des Ongles
Prothésiste et styliste ongulière certifiée
Nail Artist & Designer
Velleron
06.20.03.45.97

Anaïs l'art des ongles

SARL LEONARD CEDRIC
MAÇONNERIE - CHARPENTE - COUVERTURE

L'expertise à votre service
Rénovation et neuf

06.29.86.12.71 VAUCLUSE & ALENTOURS
WWW.LEONARD-VAUCLUSE-RENOV.FR

AE
D. ESMÉKO

<https://www.dj-esmeko.fr>
TEL : 09 69 52 43 93
bookingsmeko@gmail.com

THANK YOU

Comprendre, libérer et apaiser le stress, la fatigue, les tensions, les blocages émotionnels.

J'accompagne petits et grands pour un mieux-être au quotidien.

Cabinet de kinésiologie à Velleron, uniquement sur rendez-vous
06 85 48 57 00

Plus d'informations sur kinesiologie-kpe.fr

Le Carbet Amazonien
Ferme d'élevage de papillons tropicaux

Paradis tropical de + 500m2
Appareil photo conseillé !!

Route de Pernes - D938 - 84740 VELLERON
Tél. : 09 71 57 79 87 - www.lecarbetamazonien.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU 11.02.2026

Présents : P. ARMENGOL, G. LAUGIER, S. MARQUEZ, H. BERENGUER, K. MAROSELLI-CAVALLINI, K. AKAR, N. RIVES, C. LAGET-BARBET, F. PESCHIER, S. BAUPREY, C. CLARETON, A. BOURGOIN, L. THEVENET, N. VIAU, T. GAUDION, G. FAGE, B. SENET, M. RUDELLE, D. CLERC et Y. VITALBO. **Procuration :** J. BISOGNO **Absents :** R. TASSAN et B. THUY 35ème et dernier Conseil municipal de la mandature.

• AVANCEMENT DE GRADE

Dans le cadre de la gestion des ressources humaines, le conseil municipal examine les avancements de grade des agents communaux pour 2026 au regard de l'ancienneté, des droits liés à la carrière et de la manière de servir.

À l'unanimité

• SACEM PAR LA COMMUNE POUR FESTIVELLERON

Le Conseil municipal se prononce sur la prise en charge de la SACEM pour des évènements organisés par le comité des fêtes Festivelleron.

À l'unanimité

• RÈGLEMENT DES VIDE-GRENIERS

Mise à jour du règlement relatif à l'organisation des vide-greniers par les associations dans l'enceinte du marché agricole.

À l'unanimité

• CONVENTION DE LA SALLE DU VIEIL HÔPITAL

Mise à jour de la convention d'utilisation de la salle des fêtes en précisant le nombre de tables mises à disposition, l'intégration de la notion de jour férié, un paiement de 50€ à la réservation, des précisions quant au délai d'annulation.

À l'unanimité

• CONVENTION AVEC LE SYNDICAT DES EAUX

Pour renforcer la défense incendie, mise en place d'une borne incendie secteur rue Marie Mauron Quartier Cambuisson, lors de travaux de renouvellement de la conduite située sous cette voie, réalisés par le Syndicat des eaux Durance Ventoux. Le montant à la charge de la commune a été estimé à 4 265€. Ainsi, le syndicat des Eaux a établi une convention actualisée avec ce montant de participation, qui clarifie les travaux réalisés et acte l'engagement financier de la commune.

À l'unanimité

• FONDS DE SOUTIEN DU GRAND AVIGNON

Velleron sollicite une dotation pour le projet de rénovation énergétique globale du groupe scolaire. Ces travaux sont éligibles à l'attribution d'une aide financière par le Grand Avignon au titre du Fonds de soutien à la Transition écologique. Le montant sollicité s'élève à 73 207€ soit 15,60% du montant des coûts éligibles au fonds ; le coût total des travaux éligibles étant de 469 021,24€ HT.

À l'unanimité

• FORÊT COMMUNALE

Les membres du Conseil municipal approuve la création de l'assiette foncière de la forêt communale et à l'application du régime forestier sur les parcelles cadastrales, sur le territoire communal, d'une surface de 529 549 m², soit une contenance de 52 ha 95 a 49 ca, de demander à l'ONF de constituer le dossier d'application du régime forestier à présenter à l'approbation du Préfet et d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Les parcelles communales boisées considérées comme forêt reste propriété de la commune, mais sa gestion est confiée à l'Office national des forêts (ONF) dans le cadre d'une convention et selon des règles fixées par le Code forestier. Ainsi, la commune ne gère donc pas seule sa forêt : elle s'appuie sur la compétence de l'ONF.

À l'unanimité

CONSEIL MUNICIPAL DU 02.05.2026

Présents : P. ARMENGOL, G. LAUGIER, S. MARQUEZ, H. BERENGUER, K. MAROSELLI, K. AKAR, N. VIAU, P. BOYER, A. TOGNI, S. RICO, S. BAZARD, A. BOURGOIN, C. LAGET-BARBET, S. MALARTRE, A. LE BARON et T. REY. **Procuration :** M. RICHARD, B. SENET, C. BONNET, F. PESCHIER, C. BERGADE, C. CLARETON et T. GAUDION

• INDEMNITÉS DES ÉLUS

Il appartient au conseil municipal de fixer les indemnités du Maire, des Adjoints et des conseillers municipaux, les montants des indemnités sont fixés dans la limite d'une enveloppe fonction de la strate de la commune.

Monsieur le Maire indique que l'indemnité annuelle qu'il est possible de répartir est d'environ 91 700 € mais que le choix a été fait de ne pas la consommer en totalité puisque le montant annuel réparti est de 87 840 €. Le maire et les adjoints font le choix de répartir l'enveloppe en incluant 3 conseillers municipaux délégués. Le maire percevra une indemnité brute de 1 930 €, les adjoints 690 €, deux conseillers 500 € et un 250 €.

À l'unanimité

• DÉLÉGATIONS DONNÉES AU MAIRE

La mission proposée par le CDG 84, encadrée par une convention, le Code Général des Collectivités Territoriales offre la faculté au Conseil municipal de déléguer certaines de ses compétences au Maire pour la durée du mandat et ce afin de faciliter la gestion quotidienne des affaires communales. Toute décision prise par le Maire par délégation du conseil municipal fera l'objet d'une information en séance du Conseil municipal.

Il est proposé les délégations déjà en vigueur lors du précédent mandat (détail affiché en mairie et sur le site internet).

À l'unanimité

• COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le Maire en est le Président de droit. Cette commission est chargée de choisir le titulaire du marché public dans le cadre d'une procédure formalisée. Désignation des membres titulaires : F. PESCHIER, A. LE BARON, C. LAGET-BARBET et suppléants : G. LAUGIER, B. SENET et H. BERENGUER.

À l'unanimité

• DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE

- au Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux : le Maire en tant que membre titulaire et G. LAUGIER suppléant
 - au Syndicat Mixte de Défenses et de Valorisation Forestière : S. RICO titulaire, T. REY, suppléant.
- au Syndicat Mixte d'Energie Vauclusien H. BERENGUER, titulaire, K. MAROSELLI, suppléante.
- auprès du Canal de Carpentras. Hervé BERENGUER, référent
- à l'association des Communes Forestières de Vaucluse : S. RICO, titulaire, K. AKAR, suppléant.
- au Syndicat de la Via Venaissia : T. GAUDION et G. LAUGIER, titulaires, P. ARMENGOL et H. BERENGUER, suppléants.
- la Mission Locale : S. MARQUEZ.
- au CNAS : C. LAGET-BARBET.
- à la Commission de suivi de site de la société SUEZ RV Méditerranée : H. BERENGUER, titulaire, S. MALARTRE, suppléant.

À l'unanimité

CONSEIL MUNICIPAL 07.04.2026

Présents : P. ARMENGOL, G. LAUGIER, S. MARQUEZ, H. BERENGUER, K. MAROSELLI, K. AKAR, M. RICHARD, B. SENET, N. VIAU, P. BOYER, F. PESCHIER, A. TOGNI, C. BERGADE, C. CLARETON, S. RICO, S. BAZARD, C. LAGET-BARBET, S. MALARTRE, A. LE BARON et T. REY. **Procuration :** A. BOURGOIN, C. BONNET et T. GAUDION

• COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Le CFU est élaboré par le comptable public en lien avec l'ordonnateur en intégrant les éléments du compte administratif et du compte de gestion dans un document unique validé par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP). Détail à consulter en mairie ou sur velleron.fr

À l'unanimité

• TAXES COMMUNALES

Les taux étant inchangés depuis + de 20 ans, les recettes fiscales sont inférieures aux communes de strate identique. Vu les investissements indispensables afin de rattraper le retard, une augmentation du taux d'imposition de la taxe foncière bâtie est prévue. Elle est de 6 % pour la taxe foncière (bâti) à 34,78 % passant à 36,87 %. Inchangées : taxe foncière (non bâti) : 68,20 %, taxe d'habitation (résidences secondaires) : 11,74 %. Les produits sont estimés pour la taxe foncière sur le bâti : 1 593 152,70 €, sur le non bâti 79 999 €, pour la taxe d'habitation : 72 780 €. Soit un total pour 2026 estimé à **1 745 951 €**. Il convient d'ajouter la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires de **20 578 €**.

Avec la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, l'Etat verse des allocations compensatrices d'un montant de **17 348 €** auxquelles s'ajoute le versement du coefficient correcteur de **97 378 €** et la taxe sur les pylônes de **19 932 €**. Le montant total attendu au titre de la fiscalité directe est donc de **1 901 351 €**.

À l'unanimité

• SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les associations velleronnaises déposent un dossier de demande de subventions communales au titre de leurs activités. Le tableau prévisionnel recense les montants à octroyer suite à l'étude des demandes. Les associations ayant rendu un dossier complet et un budget précis pourront obtenir le paiement de leur subvention prochainement et celui des subventions exceptionnelles si l'action est réalisée. Voir détail dans le dossier budget.

À l'unanimité

• AFFECTATION DES RÉSULTATS 2025

Il convient d'affecter les résultats au budget primitif 2026 en reprenant les résultats cumulés de clôture au 31/12/2025, section Fonctionnement + 522 358,93 €, section Investissement - 373 499,51 € et restes à réaliser - 324 400 €.

À l'unanimité

• CONTRATS DE PRÊT

Pour le financement des travaux de rénovation énergétique globale du groupe scolaire, il est prévu de réaliser auprès de la Banque des Territoires, 2 contrats de Prêt pour un montant total de 967 000 € : 1 Transformation écologique : 800 000 € sur 30 ans, taux du Livret A + 0,50 % et 2 Intracting 167 000 € sur 13 ans, taux 2,35 %.

À l'unanimité

• BUDGET PRIMITIF 2026

Cf dossier

À l'unanimité

• CONTRATS SAISONNIERS AUX SERVICES TECHNIQUES

3 jeunes de + de 18 ans avec permis effectueront 3 semaines chacun pour renforcer l'équipe des services techniques sur le nettoyage du village, des espaces verts, la préparation des festivités.

À l'unanimité

• CONVENTION AVEC CAT ET CHRIS

Renouvellement de la convention avec la société en charge du ramassage, capture et transport d'animaux errants, celui d'animaux blessés ou morts, la capture de chiens dangereux. Cette société intervient à tout moment, le soir, la nuit ou le week-end dès lors que la police municipale n'est pas en activité.

À l'unanimité

RÉTROCESSION POTEAUX INCENDIE

Dans le cadre du programme de sécurisation protection incendie, en accord avec les propriétaires 3 bornes incendie sont rétrocédées gracieusement à la commune qui se chargera des contrôles et entretien. Elles sont situées Impasse du Jas, chemin des Foulquettes et chemin des Cades.

À l'unanimité

À l'affiche



L'équipe municipale

→ Les adjoints & élus délégués



PHILIPPE ARMENGOL
Maire,
Président CCAS,
Vice-Président du Grand Avignon



GILLES LAUGIER
1^{er} Adjoint délégué
Enfance, Jeunesse,
Sport, Commissions
Associations, Prévention
sécurité, Restauration
collective



SOPHIE MARQUEZ
Adjointe déléguée
Solidarité, Communication
Vice-Présidente CCAS



HERVÉ BERENGUER
Adjoint délégué
Urbanisme, Commissions
Travaux, Attractivité,
Appel d'offres,
Prévention sécurité



KATIA MAROSELLI
Adjointe déléguée
Développement durable,
Associations,
Élue communautaire



KARIM AKAR
Adjoint délégué Prévention
et Sécurité, Commission
Attractivité économique



MYLÈNE RICHARD
Adjointe déléguée
Culture et Festivités,
Commission CCAS



FRANCK PESCHIER
Conseiller municipal
délégué travaux et voirie
Commission Appel
d'offres, Urbanisme



CÉCILE LAGET BARBET
Conseillère municipale
déléguée Finances,
Commission Appel d'offres



ALEKSANDRA BOURGOÏN
Conseillère municipale
déléguée Attractivité
économique, Commission
Restauration collective

→ Les conseillers municipaux



CÉDRIC CLARETON
Conseiller municipal
Commission Culture et
festivités



ALEXANDRA LE BARON
Conseillère municipale
Commissions Urbanisme,
Travaux, Appel d'offres,
Attractivité, Sport



THOMAS GAUDION
Conseiller municipal
Commission Sport,
Développement durable,
Associations



SYLVIE BAZARD
Conseillère municipale
Commissions Jeunesse,
Attractivité économique



STÉPHANE RICO
Conseiller municipal
Commissions Associations,
Développement durable
et Finances, Restauration
collective



CÉCILE BERGADE
Conseillère municipale
Commissions
Développement durable,
CCAS



SAMUEL MALARTRE
Conseiller municipal
Commissions Culture et
festivités, Développement
durable, Attractivité
économique



ANGÉLIQUE TOGNI
Conseillère municipale
Commissions CCAS,
Petite enfance,
Associations



THOMAS REY
Conseiller municipal
Commissions Jeunesse,
Sport



CORINNE BONNET
Conseillère municipale
Commission CCAS



BERNARD SENET
Conseiller municipal
Commissions CCAS,
Urbanisme et
Appels d'offres



NICOLE VIAU
Conseillère municipale
Commission CCAS



PATRICK BOYER
Conseiller municipal
Commission CCAS
urbanisme



LE 22 MARS 2026

Conseil municipal d'installation

Après chaque élection municipale à Velleron comme dans chaque commune, selon un protocole très réglementé, se tient une séance de conseil municipal dite « extraordinaire » : celle de l'installation du conseil municipal. L'équipe municipale élue par la population procède à son tour à l'élection du maire et des adjoints. Puis la charte de l'élu local est lue.

La population est venue en nombre assister à ce moment à la fois solennel et chargé d'émotion.

Les élus sont au travail. Les délégations et membres des commissions sont précisés pour faciliter les contacts avec les habitants.



Quand la voix s'en mêle !



Dans le cadre de lire en fête, comme ces dernières années, les Velleronnais ont pu retrouver Isabelle Mounier. « Quand la voix s'en mêle » est un spectacle qu'elle a écrit, mis en scène et interprète.

Partager le plaisir de lire



Velleron a eu le plaisir d'accueillir l'assemblée générale de « Bibliothèque pour tous » dont fait partie notre Bibliothèque animée par des bénévoles que nous remercions pour leur implication tout au long de l'année.

Étaient également présentes les équipes ou représentants des Bibliothèques de l'Isle sur la Sorgue, Montoux, Althen, Valréas, Vedène et les Angles.

À Velleron, l'équipe propose chaque mois la découverte de nouveautés, avec un grand choix d'auteurs et de styles. Les enfants apprécient également beaucoup les albums jeunesse proposés. À (re)découvrir solo ou en famille. L'abonnement est de 24 euros pour l'année et un nombre d'emprunt illimité, selon votre appétit de lecture. C'est tout juste le prix d'un roman.

Horaires d'ouverture : le mercredi et le samedi de 9h30 à 11h30.

Spectacle Nomades



Avec la voix de Walid Ben Selim accompagné par Marie-Marguerite Cano harpiste virtuose, un pur moment de douceur et de poésie. Merci à la scène nationale de la Garance pour ce partenariat et des spectacles de grande qualité dans notre village.

Festi'velleron St Patrick



Concert de Color pop music organisé par Festi'velleron pour célébrer la Saint Patrick place du château. Merci aux bénévoles pour l'organisation de soirées festives !

En musique



Un dimanche après-midi de février, les musiciens de l'association Tournesol ont proposé un concert au profit du secours catholique.

L'association a également proposé un programme musical, tout début mai.



Séance ciné Grand écran au village !

Toute l'année, un dimanche soir par mois, Velleron accueille une séance du cinéma itinérant de l'association « La Strada ». Un rendez-vous pour les amateurs du grand écran avec le plaisir du cinéma qui vient jusqu'à nous ! Prochaines séances : « Vivaldi et moi » de Damiano Michieletto le 31 mai à 20h30 au vieil hôpital, le 28 juin avec l'« Objet du délit » d'Agnès Jaoui au vieil hôpital. En bonus, deux séances plein air cet été, les mardi 7 juillet à 21h45 et mardi 25 août à 21h45, square du vieil hôpital, film précisé ultérieurement.

Tarif : 5.5 € en plein tarif et 4.5 € et 4 € en tarif réduit.

L'agenda

→ Mai

Week-end du 23 : Evènement Libération de Velleron organisé par FestiVelleron au parking du marché agricole

Samedi 30 à 9h : Nettoyons le Sud avec Les Chevaliers de l'Onde – Maison de la pêche

Samedi 30 : Café-mémoire « Histoire du château de Thouzon au Thor » par Velleron Culture et Patrimoine au vieil hôpital

Dimanche 31 de 6h à 13h : Vide-greniers du MotoBroc au marché agricole

Dimanche 31 à 20h30 : Séance ciné La Strada « Vivaldi et moi » au vieil hôpital

→ Juin

Vendredi 5 à 18h : Fête du marché agricole

Samedi 6 juin à 8h30 : Matinée nettoyage de La Sorgue avec Les Chevaliers de l'Onde Rdv à la Maison de la Pêche

Dimanche 7 : Vide-greniers organisé par les 2CV au marché agricole

Mardi 7 juin à 8h30 : Recensement des nids d'hirondelles et de martinets avec LPO Rdv à 8h30 devant la mairie

FESTIVAL Mercredi 10 : Concert avec l'Harmonie de l'école de musique de l'Isle sur La Sorgue

Dimanche 14 : Vide-greniers des Vieux Crampons au marché agricole

Dimanche 14 : Trail Piegros/Velleron

Mardi 16 à 19h : Retransmission du match de coupe du monde à Cambis

Vendredi 19 dès 18h : Kermesse à l'école

Samedi 20 de 18h à 21h : Fête de la Musique place Jean Jaurès ou VH si mauvais temps

Dimanche 21 : Vide-greniers de l'Amicale des Pompiers au marché agricole

FESTIVAL Mardi 23 à 19h : 1ère représentation de la Cie Simples Manœuvres à Cambis

FESTIVAL Mercredi 24 à 19h : 2ème représentation de la Cie Simples Manœuvres à Cambis

Vendredi 26 19h : Retransmission du match de coupe du monde à Cambis

Dimanche à 28 : Vide-greniers organisé par l'Amicale des Pompiers Retraités

Dimanche 28 à 20h30 : Séance ciné « L'objet du délit » La Strada au vieil hôpital

➔ Retrouvez toutes les informations et événements des prochains mois sur le FB ou le site internet de Velleron !



→ Juillet

FESTIVAL Vendredi 3 à 21h30 Concert soirée reggae

Mardi 7 à 21h45 : Ciné plein air par La Strada au Square

FESTIVAL Jeudi 9 à 21h30 Jazz big band

FESTIVAL Samedi 11 : Polyphonies du Ventoux avec le Groupe Tant que Lisian au Square

Lundi 13 : Soirée Mousse organisée par FestiVelleron Cour de Cambis

FESTIVAL Jeudi 16 : Théâtre amateur « Vous avez un nouveau message » avec la Cie l'Albatros au Square

FESTIVAL Samedi 18 11h « Le Cabaret Magique » par le groupe « un peu de poésie » spectacle pour enfants.

FESTIVAL Samedi 18 à 21h 30 Concert « les Didier »

FESTIVAL Vendredi 24 à 21h30 Nuit du conte « Au fil de l'eau » Cie de la Hulotte

FESTIVAL Samedi 25 à 10 h « Conte d'Origami » par la Cie de la Hulotte, spectacle suivi atelier

Dimanche 26 : pique-nique de l'association Cuba Maison de la pêche

FESTIVAL Jeudi 30 à 21h30 « Vous reprendrez bien un peu de Brassens ? » par Mardjane Chémirani au chant et René Brion au piano

→ Août

Mardi 25 à 21h30 : Ciné plein air La Strada au Square

Dimanche 30 : AG de La Diane au vieil hôpital

→ Septembre

Samedi 5 de 9h à 13h : Forum des associations au vieil hôpital

Dimanche 6 : Vide-greniers de Parenthèse

Week-end du 12 : Fête votive

Vendredi 18 : Bien Bon Festival au marché agricole

Samedi 19 : World Clean Up Day Rdv 8h30 à la Mairie avec Les Chevaliers de l'Onde

Samedi 19 : Journée du patrimoine avec visite par Denis Renoux Rdv 14h30 devant la mairie

Samedi 19 : Course dans la colline sur inscription organisée par OPA 400Team

Dimanche 20 : Vide-greniers des Pompiers au marché agricole

Dimanche 27 : Vide-greniers des Vieux Crampons au marché agricole

Dimanche 27 à 20h30 : Séance ciné La Strada au vieil hôpital



Rencontre prometteuse avec la CPME

Velleron déjà partenaire de la chambre des métiers et de la chambre de commerces est désormais aussi en relation avec la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises de Vaucluse.

Philippe Armengol, maire et Aleksandra Bourgoïn, élue déléguée à l'attractivité économique ont rencontré Denis Duchene, président de la CPME de Vaucluse, accompagné de son vice-président délégué aux relations publiques et institutionnelles ainsi que du secrétaire général. Une rencontre prometteuse pour les TPE et PME locales.



Sainte Barbe

A la Caserne en présence des représentants du SDIS, des casernes voisines, des élus du territoire et des familles des sapeurs pompiers, chaque année, la Sainte Barbe est l'occasion du bilan annuel et de mises à l'honneur pour grades et médailles. C'est aussi plus largement, un temps pour saluer l'engagement de ses femmes et hommes du village au service de la population toute l'année. Toute notre gratitude à eux et à leurs familles qui les soutiennent.



Commémoration du 8 mai 1945

Aux côtés des anciens combattants, la cérémonie a réuni les écoliers, les conseillers municipaux des enfants, la municipalité, les sapeurs pompiers, les associations et plus largement bien sûr la population. La participation des enfants avec leurs lectures souligne et perpétue le devoir de mémoire et de transmission. Saluons également la chorale, toujours présente. Cet hommage solennel permet de s'unir autour de valeurs fortes et de messages de paix essentiels.



Les services techniques ont réalisé des travaux de modification de la pergola du foyer du 3ème âge. Cette extension permettra une végétalisation et des premières glycines ont été plantées.



Chevaliers de l'Onde

Nos valeureux bénévoles des Chevaliers de l'Onde sont actifs tout au long de l'année pour la préservation de la Sorgue. Ils nous invitent également à des actions ponctuelles communes de nettoyage. La dernière, l'opération rivière propre était en février, les prochaines : le nettoyage du Sud : le 30 mai puis le 6 juin rendez-vous à la maison de la pêche dès 8h30. Ensemble protégeons notre patrimoine naturel qu'est la sorgue ! N'hésitez pas également à rejoindre l'association plus durablement.

RECENSEMENT Nids d'hirondelles et de martinets



Depuis 3 ans, la Ligue pour la Protection des Oiseaux veille sur les hirondelles et les martinets de Velleron par un suivi de leur présence. Cette année encore, il aura lieu le 9 juin et nous comptons sur la participation de nombreux villageois. Nous parlerons en même temps de la vie des hirondelles et de celle des martinets. Rendez-vous donc le 9 juin à 8 h 30 devant la mairie avec une paire de jumelles, une gourde et un chapeau de soleil.

Carnet

→ État civil

Félicitations	
23/02	Leyo MUNOZ
24/02	Rémy JACOPINI
24/03	Solea ZAARAOUI
26/03	Achille FERNANDES DO COUTO
30/03	Lucia BLANC
Baptêmes républicains	
21/02	Alice BAICRY
18/04	Elena GIRAUD
Sincères condoléances	
30/08/25	Francis DURAND
25/12/25	Christian MICHEL
08/01	Véran OLIVIER
09/01	Suzy ARNOUX née FAURE
27/01	Colette BERRUEZO née DONNAT
29/01	Jacky MAURIZOT
06/02	Pierre TANNO
08/02	Hélène GIACINTI née AMAUDRIC
11/02	Jacques OGÉ
17/02	Jeanne SARLIN née BAILLIS
27/02	Yvon CONIL
01/03	Pierrette LUNEL née GARCIN
12/03	Jean-Claude BALLINI
26/03	Anne-Marie PARIS née MINEL
09/04	Denise CLARIOT née BENOIT
17/04	Gérard MANSON
21/04	Eugène BLIND
26/04	Sandrine CARATERO
29/04	Chantal KIENE née REINIER
02/05	Simone MICHEL née BOUCARD
08/05	Jacky NITARD

Numéros utiles

Mairie : 04 90 20 00 71

Service Urbanisme :
04 90 20 55 12 - Permanences le lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et le mardi et jeudi de 13h30 à 17h

Police Municipale :
04 90 20 55 17

Comptabilité :
04 90 20 55 14

Services techniques :
04 90 20 12 53

CCAS : 04 90 20 55 16 - Sur RDV

Crèche : 04 90 38 59 98

Centre de loisirs :
04 90 20 11 87 - 06 15 54 67 99

AUTRES SERVICES :

La Poste :
04 90 90 39 07 - du lundi au samedi de 9h45 à 12h

École : 04 90 20 00 63

Bibliothèque :
04 32 62 18 15 - le mercredi et le samedi de 9h30 à 11h

ADMR : 04 32 70 01 38

Assistante Sociale : Rendez-vous auprès du Centre Médico-Social au 04 90 21 29 00 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h 383 Avenue Napoléon Bonaparte à l'Isle-sur-la-Sorgue.

Déchèterie :
- Ouverture toute l'année (sauf juillet et août) : mardi, jeudi et samedi 8h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00

Juillet / Août
Mardi, mercredi, jeudi et samedi 7h00 - 12h30 / 13h - 14h30*
*En cas de plan canicule de niveau 3, la déchèterie ferme ses portes à 12h30.

Récupération des déchets (autres que bacs) :

- Encombrants : 08 00 71 84 84 (N° vert gratuit)
- Composteurs collectifs : s'inscrire au 0 800 71 84 84 (N° vert gratuit)

Nouveaux habitants :

Vous êtes conviés à venir bénéficier d'un accueil personnalisé au Forum des associations, le 5 septembre matin au vieil hôpital. Merci de vous inscrire à l'accueil de la mairie.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DES FAMILLES, DE L'AUTONOMIE ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

Victime ou témoin de maltraitance envers un adulte vulnérable* en établissement ou à domicile ?

Appelez le numéro national d'écoute et de signalement :

3133

LE NUMÉRO CONTRE LES MALTRAITANCES

Des professionnels à votre écoute, pour vous aider. Appel gratuit 7j/7j, de 9h à 20h.

Accessibilité pour les personnes sourdes ou malentendantes :

3133.gouv.fr

*les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou de précarité...



festival de la *Sorgue* VELLÉRON

2026

**PLACE DU CHÂTEAU
VIEIL HÔPITAL
JEAN JAURÈS**
du 10 juin au 30 juillet
ENTRÉE LIBRE

PROGRAMME

MERCREDI 10 JUIN - 18H30 Square Bombard Vieil Hôpital MARDI 23 ET MERCREDI 24 JUIN - 19H Place du Château VENDREDI 3 JUILLET - 18H Place Jean Jaurès JEUDI 9 JUILLET - 21H30 Square Bombard Vieil Hôpital SAMEDI 11 JUILLET - 21H30 Square Bombard Vieil Hôpital JEUDI 16 JUILLET - 21H30 Square Bombard Vieil Hôpital SAMEDI 18 JUILLET - 11H Salle du Vieil Hôpital SAMEDI 18 JUILLET - 21H30 Square Bombard Vieil Hôpital VENDREDI 24 JUILLET - 21H30 Square Bombard Vieil Hôpital SAMEDI 25 JUILLET - 10H Salle du Vieil Hôpital JEUDI 30 JUILLET - 21H30 Square Bombard Vieil Hôpital	Harmonie de l'école de musique de l'Isle sur Sorgue 70 musiciens et mélomanes de tous âges interprètent un programme éclectique "Voyage Céleste" des ateliers théâtre Velleron Spectacle de la Compagnie Simple Manoeuvres HIGH'N'Hi-Fi Sound System + Grand Arbre + Stepwise Session Roots Reggae Dub en extérieur sur la place Jean Jaurès sound system 2 basses Jazz Big Band de l'École de musique EMMA de Morières Concert musique Jazz-Funk et Swing par des élèves ados, adultes Polyphonies du Ventoux "Tant que li Sian" Concert "Pas)sage", compositions puisées dans le patrimoine musical provençal "Vous avez un nouveau message" Compagnie L'Albatros Comédie : lors d'un dîner entre amis, quelqu'un propose un jeu... "Cabaret magique" par la compagnie un peu de poésie Spectacle jeune public de 5 ans à 90 ans Concert "Les Didier" rock festif, joyeux et ironique Reprises osées, insolentes, fougueuses et irrévérencieuses Nuit du Conte "Au fil de l'eau" par la Compagnie de la Hulotte Trois conteuses partagent leur histoire autour de la nature, des arbres, des rivières "Dans mes Petits Papiers" Conte d'Origami Spectacle de Contes pour enfants à partir de 4 ans par la Compagnie de la Hulotte Vous reprendrez bien un peu de Brassens? Chanson française, Mardjane Chémirani au chant et René Brion au piano
--	--





contact@velleron.fr

www.velleron.fr

Fête provençale au marché de Velleron

05 JUIN
À PARTIR DE 18H

LE MARCHÉ DE VELLERON EN FÊTE :

- RASSEMBLEMENT DE VIEUX TRACTEURS
- ANIMATION MUSICALE
- JEUX POUR ENFANTS
- DÉGUSTATION DE VIN
- TOMBOLA



ANIMATIONS

FOOD TRUCK

DÉGUSTATION

TOMBOLA

LES PRODUCTEURS DU MARCHE DE VELLERON

LOCAL & AUTHENTIQUE

ne pas jeter sur la voie publique

TRAIL DE VELLERON PIEGROS

DIMANCHE 14 JUIN À 9H

LE TRAIL - 14KM

LA COURSE NATURE - 8KM

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS SUR:
WWW.NIKROME.COM







samedi 20 juin
Velleron, place Jean Jaurès
de 18h à 21h

Fête de la MUSIQUE

Tremplin scène ouverte

Jam **PETITS & GRANDS**

La scène est à vous
Venez jouer !








inscription et règlement via le QR code
ou écrivez à fetedelamusiquevelleron@gmail.com

